

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance de Conseil Municipal du 12 septembre 2011 à 20 h30, en session ordinaire
Présidence de Monsieur Serge MAYOUD, Maire
Une convocation a été adressée à chaque conseiller municipal en date du 8/09/2011.

Présents : M. Serge MAYOUD, M. Jean Michel MERLE, Mme Régine TERRAILLON, M. André BOUTEILLE, M. Georges FLACHARD, Mme Anne DUCREUX, M. Christian MOLLARD, M. Robert ROCHE, Mme Colette DUCHENE, M. Maxime BERNE, Mme Monique GUILLAUMOND, Mlle Estelle JACQUEMOT, Mme Carole DI-QUINZIO, M. J. Marc BEFORT, Mme Jacqueline VERINE, M. Eric GONZALEZ, M. Claude COLOMB, M. Jacques EGASSE, M. Bernard BONNASSIEUX, M. Laurent MIOCHE.

Absents excusés : M. Fabrice PARMENTIER LESAGE, M. Grégory DUSSUD, M. Pierre Olivier CHAMBEYRON,
Secrétaire de Séance : M. Laurent MIOCHE.

MO/11-08

Le procès-verbal de la réunion du 25 juillet est adopté à l'unanimité.

1. Aménagement de l'entrée nord du Bourg, Rte de Montchal – Approbation de la convention de travaux entre la Commune et le Conseil général

Le projet de requalification de l'entrée nord, route de Montchal, est situé sur la RD 103, à l'intérieur de l'agglomération. Il y a lieu d'établir une convention visant à préciser la répartition des missions de chacun entre la commune et le conseil général : maîtrise d'œuvre, propriétés et conditions d'entretien ultérieur des ouvrages réalisés, modalités de financement du mur de soutènement. Le montant total des travaux s'élève à 253 756.98 €, dont 52 026.42 € pour l'ouvrage de soutènement. La participation du Conseil Général s'élève à 40 000.00 €. Après en avoir pris connaissance, le CM autorise le Maire à signer cette convention entre la Commune et le Conseil Général.

2. Vote de la taxe sur l'électricité

L'article 23 de la loi 2010-1488 du 7 décembre 2010 modifie en profondeur le régime de la taxe sur l'électricité prévue par les articles L2333-2 à L2333-5 du CGCT.
Cette taxe est basée sur les volumes d'électricité consommée. Les collectivités locales ont la possibilité d'appliquer un coefficient entre 0 et 8 qui définira le montant de la taxe d'électricité.
Après en avoir délibéré, le CM fixe le coefficient multiplicateur à 8.

3. Emprunt Communal

Le Conseil Municipal approuve l'emprunt de 600 000 € au taux fixe de 3.47% pour une durée de 144 mois, destiné à financer les investissements de 2011.

4 - Incorporation dans le domaine communal de deux parcelles qui relèvent du régime des biens sans maître

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à mettre en place les démarches nécessaires à l'intégration des biens sans maître, parcelles BI 52 et BC 117, dans le domaine communal.

5. Détachement de terrain sur une parcelle communale, rue Clair matin

Avant de finaliser la demande de détachement de terrain rue Clair matin, des renseignements supplémentaires seront pris.

6. Vente de sable suite à la manifestation du CAP Foot – fixation du prix

Le Conseil Municipal fixe le prix de revente du sable utilisé pour la fête du CAP foot à 10 € la tonne. Les crédits seront prévus à l'article 7718. Une facture précisant que la TVA n'est pas applicable sera adressée aux intéressés.

7. Etablissement et Renouvellement de baux communaux

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les baux communaux suivants :
- Bail de l'office du Tourisme au 1^{er} novembre 2011 – sans changement.

- Bail logement de la Perception – M. Christian COURTOIS – 300 € mensuel à compter du 1^{er} septembre 2011
- Bail logement de la Poste et garage – M. Mme BENBEGA – 451.70 € et 26.45 € à compter du 1^{er} octobre 2011.

8. Renouvellement du Contrat enfance jeunesse

Le CM autorise le Maire à signer le nouveau contrat enfance jeunesse entre la Communauté de Communes, les Communes, la CAF et la MSA.

9- Questions diverses

Remerciements divers de Mrs Befort et Rodriguez, responsables du CAP foot pour la préparation des terrains pour le match au profit de l'Étincelle

Remerciement des pompiers pour l'aide apportée à la fête des 130 ans du Centre de Secours

10- Rapport des Commissions

10-1 : Commission Sport – Le nettoyage de l'espace entre le collège et le gymnase a été fait.

Bon déroulement de la course de côte.

Les travaux de la MJC sont en cours

L'abri et l'esplanade vers les pompiers a été rénové et pourrait devenir un espace communal appréciable.

10-2 : Commission Culture et patrimoine – La réception des travaux du cinéma devrait avoir lieu le 12 octobre.

Les travaux d'aménagement des abords de la Chapelle St Loup devraient commencer en octobre.

L'entreprise CITEOS s'occupera de l'éclairage de la loco du monorail aux Grands Places.

Une réunion de la commission se déroulera le 22 septembre à 18H pour la mise en place de la saison culturelle.

CR de la semaine passée avec les Irlandais dans le cadre du jumelage avec Listowell.

Six personnes participent au voyage en Slovénie dans le cadre de l'échange avec la Communauté de Communes.

Rappel des journées du patrimoine.

10-3 : Commission environnement – Présentation du rapport de délégation assainissement.

CR des travaux de vidange de la lagune du Roule. Il serait souhaitable, à l'avenir, de prévoir 1 à 2 vidanges par an.

Cr de la visite du fleurissement. Cette année la commission a rencontré des difficultés pour trouver des maisons fleuries.

10-4 : Commission services et relations – Les travaux de réfection de la toiture de la salle d'animation sont en cours ainsi que la rénovation de la chaufferie à l'école primaire.

La consultation des bureaux d'étude pour le diagnostic sécurité dans les communes de la Communauté de Communes s'achève.

10-5 : Commission social-Ecole – Une réunion est prévue avec la Crèche et le CLSH pour réfléchir à des solutions quant à l'accueil des enfants de plus de 3 ans pendant les vacances scolaires.

CR de la visite des écoles lors de la rentrée des classes.

Préparation de l'envoi des questionnaires pour la mise en place des colis de Noël et goûters.

Le 23 septembre auront lieu les 10 ans de l'Étincelle.

10-6 : Commission Voirie – Une réunion de voirie est prévue le jeudi 15 à partir de 18H.

La 2^{ème} phase du SPANC est en cours : Celle du contrôle de bon fonctionnement avec la SAUR, après celle du diagnostic qui est terminé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 00

Prochaine réunion de Conseil Municipal, sauf impératif, le 24 octobre à 20H30 en Mairie